UN REDOUTABLE ESCROC ARRÊTÉ AU NOUVION

De nationalité serbe il avait commis de nombreux vols dans la région et fut condamné par les Assises du Nord en 1931

La gendarmerie d'Avesnes a procédé à l'arrestation d'un repris de justice qui a commis plusieurs vols dans la région. Il s'agit de Joseph Peterka, né le 10 janvier 1914 à Beltinci (Serbie) expulsé depuis 1931 et condamné en 1933 par la Cour d'assises du Nord à cinq ans de prison pour vols qualifiés à Gommegnies.

Un vol au Nouvion

Hier, le maréchal des logis-chef Tirloy était informé par la brigade de gendarmerie du **Nouvion**, qu'un individu soupçonné de vols de numéraire commis dans diverses communes de l'Aisne, pouvait s'être dirigé vers **Avesnes-sur-Helpe.**

Le maréchal des logis se rendit à **Cartignies**, accompagné du gendarme Madoniet. Ils firent des recherches et

Joseph PETERKA

apprirent qu'une tentative de vol avec effractions venait d'être commise chez M. Cuniot, à Le Nouvion (hameau de la Fontaine des Pauvres). Surpris au moment où il fracturait un secrétaire, l'individu avait pris la fuite dans les pâtures.

Les gendarmes se rendirent au Nouvion pour s'y concerter avec les gendarmes de cette localité et ceux de Landrecies.

Ceux d'Avesnes revinrent vers Floyon et Etrœungt, visitant tous les lieux publics.

Au lieu dit « Les Réteaux », à Floyon ils apprirent que l'individu soupçonné était entré dans un café la veille, vers 18 h. 30, en disant vouloir se rendre à Fontenelle. Ils trouvèrent la trace de son passage dans cette localité et qu'il avait sollicité une automobile pour le conduire à Etrœungt.

Venu de la Belgique pour faire la fraude en France !

Dans cette dernière localité, au café tenu par Mme Delj hier, ils remarquèrent un homme répondant au signalement donné. Appréhendé, cet individu leur présenta une carte d'identité au nom de Boterdael Charles, né à Roubaix le 5 mars 1912. Interrogé sur les faits reprochés, ce dernier déclara qu'il y était totalement étranger. Il ajouta qu'il se rendait en Belgique et qu'il était venu en France pour y faire la fraude. Il précisa encore qu'il n'avait pas volé et refusa de répondre hors la présence d'un avocat.

Une identité difficile à établir

Les gendarmes voulurent s'assurer de son identité. En compulsant la liste des individus figurant au bulletin de P.C. ils trouvèrent le nom d'un certain Boterdael Charles, étant bien né à Lille, le 12 avril 1907. Interrogé, il déclara que ce mandat ne s'appliquait pas à lui et qu'il était né à Lille, le 7 mars 1907 et non le 12 avril. Cette pièce avait été établie au nom de son frère pour lui permettre de venir en France.

Il fut mis en présence des époux Gourisse, de **Sommeron** (Aisne), lesquels furent victimes d'un vol de 6.000 francs dans la soirée du 28 octobre 1937. Ces derniers le reconnurent formellement, ajoutant que cet individu était passé plusieurs fois pour repérer la ferme et commettre son vol lorsque les époux se rendraient à leur travail. Boterdael nia cependant, et déclara qu'à l'époque il se trouvait à Charleroi, où il resta pendant cinq jours.

Continuant leurs recherches, les gendarmes remarquèrent qu'au bulletin numéro 1.297, du 5 septembre 1932, figurait une photographie concernant Peterka Joseph, né le 10 janvier 1914, à Baltinci (Serbie) et qu'il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt décerné par M. le Juge d'instruction de Charolles. Cette photo ressemblait étrangement à l'individu.

Aveux

Ne pouvant plus nier devant l'évidence même il reconnut que cette photo était bien la sienne et reconnut qu'il avait menti aux gendarmes. J'ai fait cela dit-il pour échapper à la police française.

Il ajouta qu'il avait été condamné à quatre reprises différentes dont une condamnation à 5 ans de prison par la Cour d'Assises du Nord en avril 1933 pour vols qualifiés à *Gommegnies*.

Il est expulsé depuis 1931.

Il est soupçonné d'être l'auteur des vols ci-après : 1. Vol de 3.830 fr. commis le 16 septembre 1937 ; 2. Vol de 6.000 fr commis le 28 octobre 1937 ; 3. Vol de 180 fr commis le 8 novembre chez M. Waroquier à Le Nouvion ; 4. Tentative de vol commis le 9 novembre 1937 chez M. Cuniet à Le Nouvion.

Il a reconnu en outre les vols de numéraire chez M. Godbille Albert à *Etrœungt* le 6 septembre 1937 ainsi qu'une tentative de vol chez M. Menet le même jour.

Ses papiers d'identité au nom de Boterdael il a pu se les procurer, ayant fait connaissance avec ce dernier à la prison. S'étant rendu chez lui il s'empara d'un fascicule et c'est à l'aide de cette pièce qu'il put se faire délivrer une pièce d'identité en Belgique. Il serait le fils d'un capitaine serbe. Au moment de son arrestation il était en possession d'une somme de 2.600 fr. Il a dit que cet argent provenait de la vente du tabac belge qu'il passait en fraude et qu'il revendait en France.

Ecroué

Peterka a été conduit devant M. le Procureur de la République et après un interrogatoire sommaire il fut écroué à la maison d'arrêt.

Cette arrestation est tout à l'honneur des gendarmes d'Avesnes et du Nouvion pour les initiatives prises et la célérité avec laquelle les dispositions prises pour ne pas laisser s'échapper l'auteur de ces vols.

M. DANAT Maire de FLERS-EN-ESCREBIEUX démissionne pour raisons de santé

Pour des raisons de santé, M. Ernest Danat maire de **Flers-en-Escrebieux**, vient de prendre la décision de se démettre de ses fonctions. Il restera conseiller municipal.

L'AFFAIRE DE L'USINE VRAU ET Cie, A LILLE a été jugée par devant le Tribunal Correctionnel

M. Jean Théry a été acquitté, son frère Michel et M. P. Bernard ont été condamnés à 50 francs d'amende

Le tribunal correctionnel de **Lille** a rendu, hier son jugement dans l'affaire de détention d'armes de guerre et de port d'arme prohibée où étaient poursuivis M. Jean Théry, 41 ans, industriel à Lille ; son frère Michel, 44 ans, 14, rue de l'Entrepôt, à Lille, et M. Paul Bernard, 62 ans, industriel, 12, rue de l'Entrepôt à Lille.

En ce qui concerne le port d'arme prohibée, le tribunal dit ceci :

« Attendu qu'aux termes du paragraphe 4 de l'article 1 de la loi du 12 juillet 1937, amnistie est accordée pour des faits commis antérieurement au 2 mai à tous les délits connexes aux infractions visées au paragraphe 1 dudit article, que ce dernier mentionne notamment les délits relatifs aux manifestations sur la voie publique et aux conflits collectifs du travail ;

» Attendu que la connexité ressort à l'évidence des faits ci-dessus exposés ; que ceux-ci pourraient même être considérés comme indivisibles, le lien intime qui les relie et le rapport de dépendance existant entre eux s'opposant à comprendre l'existence des uns sans l'existence des autres ; qu'il n'est pas douteux, d'autre part, que ces délits ont été commis dans les conditions prévues par le paragraphe 1 de l'article 1 de la loi susvisée, c'est-à-dire à l'occasion de conflits collectifs du travail, qu'il convient en conséquence de les déclarer amnistiés ».

En ce qui concerne le délit de détention d'armes de guerre sans autorisation, le tribunal estime qu'il est établi et ne peut être l'objet d'aucune excuse sous prétexte de bonne foi. Le tribunal admet toutefois des circonstances atténuantes.

En conséquence, il déclare amnistiés en raison de leur connexité les faits de port d'arme prohibée et ordonne la restitution des armes saisies du chef de ces infractions.

Pour les faits de détention d'armes de guerre sans autorisation, il condamne M. Michel Thery et M. Paul Bernard, chacun à 50 francs d'amende.

M. Jean Théry est acquitté.

Budaï, le terroriste a comparu devant le Tribunal de Valenciennes

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'arrestation à *Valenciennes* d'un sujet hongrois, Budaï Koloman, catalogué par toutes les polices du monde comme terroristes très dangereux et qui a à son actif quelques attentats notoires.

Koloman Budaï qui a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion alors qu'il rentrait en France, venant de Belgique, a comparu hier pour ce délit devant le Tribunal correctionnel de Valenciennes.

Budaï ne méconnait pas cet arrêté qui fut pris contre lui le 25 août 1935 par le Ministère de l'Intérieur. Il le connait même fort bien car il a déjà été condamné à Marseille à une peine de prison pour l'avoir enfreint. Ce qui ne l'empêcha pas de rester puis de revenir sur le territoire de la bonne et douce France.

M. le substitut DARONDEL, qui occupe le siège du ministère public demande la remise de l'affaire. Il fait état notamment que l'inculpé désire faire entendre deux témoins à décharge, l'un habitant Strasbourg, l'autre, extradé de Belgique lui aussi et actuellement aussi détenu à la maison d'arrêt de Valenciennes.

Le Tribunal, après une courte délibération, a décidé de se ranger aux conclusions du Ministère public, acceptée par la défense et il a remis l'affaire sans fixation.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS DU NORD

La Chambre des Métiers nous communique :

« La Chambre de Métiers du Nord s'est réunie le lundi 8 novembre courant, sous la présidence de M. Albert Coustenoble, entouré des membres du bureau.

» Assistaient également à cette séance M. Vincent, inspecteur divisionnaire du Travail, et M. Gadenne, inspecteur départemental de l'Enseignement technique.

» Au cours de cette séance, la Chambre de Métiers du Nord a étudié les différents vœux soumis à l'assemblée des présidents des Chambres de métiers de France, qui se réunit à Paris, au ministère du Travail, les 15 et 16 novembre prochain.

» Ces vœux traitent les différentes questions artisanales et notamment du travail noir, du registre des Métiers, des artisans étrangers, de l'assainissement des métiers, de la loi de 40 heures et de l'apprentissage artisanal.

» Elle a adopté le règlement d'apprentissage, qui sera sous peu soumis à l'approbation des ministres du Travail et de l'Enseignement technique.

» Différentes demandes de subvention ont ensuite été examinées.

» La Chambre de Métiers du Nord a également procédé à la nomination d'un délégué au sein du Comité départemental de l'Enseignement technique : M. Vanoutrive a été désigné.

» La Chambre de Métiers du Nord a pris connaissance et approuvé le rapport relatif au fonctionnement de sa Caisse de chômage pour les artisans chœmeurs créée en vertu des dispositions du décret-loi du 8 août 1935. »

AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD

Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni, à la Préfecture, mercredi 10 novembre, sous la présidence de M. le docteur F. Combemale, vice-président.

Dix-sept membres étaient présents à la séance.

Les affaires suivantes ont été examinées :

Aliénation du terrain de l'ancien cimetière désaffecté de **Pérenchies.** Rapporteur M. L. Dollé.

Modernisation de la collecte des ordures ménagères de la ville de **Roubaix**. Acquisition de véhicules automobiles : Installation d'un four incinérateur à ordures à **Douai.** Rapporteur : M. R. Morelle.

Dépôt de 4.000 litres d'essences à **Douai** ; Dépôt de films cinématographiques à **Lille** (16, rue Faidherbe) ; Dépôt de 120 mc de Fuel-Oil à **Marquette-lez-Lille** ; Commerce de sous-produits de teintures à **Roubaix.** Rapporteur M. le colonel H. Desplanque.

Création d'un hôpital moderne à **Maubeuge.** Rapporteur M. E. Vaniaton.

Atelier de menuiserie à **Rosendaël** ; Fabrication d'hypochlorites alcalins à **Le Quesnoy.** Rapporteur M. P. Gervois.

Tueries particulières à **Bévilliers** et à **Banteux** ; Ecuries de plus de dix chevaux à **Coudekerque-Branche.**

La prochaine réunion du Conseil départemental d'hygiène est fixée au mercredi 24 novembre, à 17 h. 30.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT

ROUBAIX

Bureaux : 46, rue de la Gare (Tél. 381-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

LE 11 NOVEMBRE A ROUBAIX

Musées Weerts et des Beaux-Arts — Fermés.

Etablissement de Bains. — Fermé.

Caisse d'Epargne. — Fermée.

Concert de Carillon. — Audition de 11 h. 30 à midi.

Manifestations du Souvenir. — Combattants Républicains. Formation du cortège à 10 h. 30, au Monument aux Morts où une gerbe sera déposée. Après le discours, départ pour le cimetière.

Sociétés Patriotiques. — A 9 h., dépôt d'une gerbe et remise de décorations devant le Monument du Commandant Bossut. A 9 h. 30, formation du cortège, Bd Gambetta. A 10 h., départ pour la nécropole.

Union des Mutilés et Réformés. — Assemblée générale, à 10 h., Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance. Remise de la Légion d'honneur à M. Albert Dhollander. Vers midi, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

Décorés de la Médaille Militaire. — A 14 h., banquet annuel salle municipale Henri Wattremez, rue de l'Hospice.

SERVICE DE SANTE

Pharmaciens de garde : MM. Alexandre, 200, rue de l'Ommelet ; Corbeaux, 11bis, rue de Lannoy ; Deblock, 178, rue de l'Epeule.

Médecins de service : MM. Loth, Bd de Fourmies, Tél. 348.09 ; Samsoen, 40, Av. Linne, Tél. 370.26

SPORTS ET SPECTACLES

Voir rubriques spéciales.

MALADIES DE LA PEAU
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

A TRAVERS LA VILLE

Arrestation d'un expulsé. — Un sujet belge, André Hemeryck, 35 ans, sans profession ni domicile et qui faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion pour vol, a été arrêté rue Duguesclin et déféré au Parquet.

Du linge à bon compte. — Le 15 mai dernier, en compagnie de son mari, Mme Kossak de Glowczewski-Rousseau, quittait son domicile, 13, rue du Pays, pour se rendre à Paris. Elle entreposa son mobilier et son linge dans une dépendance de la maison alors occupée par Mme Duhamel. Ces jours derniers elle revint à Roubaix et elle reprit possession de son bien pour garnir son domicile, 43, rue de Croix.

Elle constata la disparition de deux draps de lit, d'une nappe et de quelques serviettes. La victime ne possède aucun soupçon. Plainte a été déposée.

Adieu la valise. — L'autre soir, entre 18 h. 30 et 22 h., M. Jean Dubar, 51 ans, industriel, 62, Avenue Gustave-Delory, à Croix, laissait son automobile en stationnement rue Jouffroy. Il omit de fermer les portières et un quidam en profita pour enlever une valise contenant du linge ainsi qu'un pardessus. Enquête au 3e arrondissement.

Les dangers de la benzine. — Hier vers 13 h. 40, M. Masson, chauffeur d'auto, 85, rue de Vauban, manipulait un récipient de benzine à proximité d'une cuisine allumée. Soudain, les vapeurs volatiles s'enflammèrent. M. Masson empoigna des linges mouillés et parvint très rapidement à circonscrire le commencement d'incendie venant de se déclarer.

Les pompiers auxquels on avait fait appel, n'eurent pas à intervenir. Les dégâts sont insignifiants.

LES RATS DE CHANTIER

De passage, vers 19 h. 30, Bd de Belfort, le policier Merckx remarqua un homme portant un long bastings sur l'épaule et qui sortait du chantier de construction de l'école de la rue de Beaurewaert. Ce dernier fut interpellé et déclara qu'étant ouvrier de M. Paul Planquart, entrepreneur, Grande Rue, il avait été autorisé à emporter la pièce de bois.

M. Planquart fut mis au courant des faits et il certifia que Louis Bouvry, 42 ans, terrassier, domicilié 46, rue de Beaurewaert, n'avait jamais été à son service et qu'il venait de commettre un vol. C'est ainsi que ce dernier, déjà titulaire de nombreuses condamnations pour divers délits, a été maintenu en état d'arrestation et conduit à la disposition de M. le Procureur de la République à Lille.

Renversée par une auto. — Hiers vers 17 h., Mme Clémentine Ramratz, demeurant 291, rue Pierre de Roubaix, qui traversait en bicyclette, la chaussée centrale du Bd Gambetta, à hauteur de la caserne des pompiers, a été renversée par l'auto de Mlle Léontine Barrière, place Sadi-Carnot à Leers. M. le docteur Dupré de passage à cet endroit, constata qu'elle souffrait d'une entorse au pied droit. La bicyclette est hors d'usage.

La blessée a été reconduite à son domicile par l'automobiliste. Enquête.

Encore une auto volée. — Hier vers 19 h. 15, l'automobile de M. Prouvost, industriel, domicilié Bd de Paris, fut volée tandis qu'elle avait été laissée à l'arrêt face à l'adresse précitée. La police recherche le ou les coupables.

UN RICHISSIME AMÉRICAIN S'INSTALLE EN FRANCE

Sur adjudication, le château historique de Bollencourt vient de passer entre les mains d'un richissime américain, M. J.-B. Woollett. Il y a fait immédiatement commencer d'importants travaux de réfection et, pour éviter les risques d'incendie, tout le personnel a été pourvu de boîtiers électriques Wonder. La pile inoxode Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

Un ouvrier grièvement brulé par de l'acide sulfurique

Un accident d'une extrême gravité et sur les suites duquel il n'est pas permis de se prononcer actuellement, s'est produit mercredi, vers 17 h. dans une dépendance de la teinturerie Lemaire et Dillies rue des Filatures. L'un des ouvriers, M. Albert Dessauvages, 30 ans, demeurant rue Choiseul, Cour Guillaume Lefebvre, 21, était occupé à vider dans un bac, le contenu de touries d'acide sulfurique.

Soudain, pour une cause qui n'a pas encore été établie, l'infortuné travailleur fut atteint aux bras et dans le dos par le liquide corrosif. Ses camarades lui portèrent secours. Le blessé fut conduit dans une dépendance de l'établissement, où il reçut les premiers soins de M. le docteur Guislain, qui releva des brûlures étendues et profondes sur les membres supérieurs ainsi que dans le haut du dos.

Le praticien, jugeant l'état de la malheureuse victime extrêmement grave, délivra un bulletin d'admission à l'hôpital « La Fraternité » où M. Dessauvages fut transporté en voiture d'ambulance. M. l'Inspecteur du Travail a ouvert une enquête pour établir les causes de ce regrettable accident.

Semaine commerciale du quartier de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four

Le Comité des Fêtes de la Fosse aux Chênes et Cul de Four, annonce au public roubaisien, qu'une grande Semaine Commerciale se déroulera dans ce quartier du 21 au 27 courant. La Reine des Flandres présidera les festivités qui se dérouleront à cette occasion.

Voici les grandes lignes du programme :

Dimanche 21 à 15 h., réception officielle à la mairie du quartier (Ecole Maternelle, rue de Flandre), des représentants de la Municipalité, de la Reine et sa suite. Cortège précédé de musiques dans les rues du quartier.

Le soir à 20 h. dans la salle des Fêtes de l'école, rue de Flandre gracieusement mise à la disposition du Comité par la Municipalité, bal avec la présence de la Reine. Pendant ce bal, concours de chant au crochet.

Pendant toute la semaine qui suivra, concours de lettres doté de nombreux prix.

NORDIA, exigez NORDIA
le plus musical des postes de T.S.F.

LE BAL D'HIVER DE L'ASSOCIATION DES A.E. DE L'INSTITUT TURGOT

Le premier bal d'hiver de l'Association aura lieu samedi 13 courant, à l'Institut Turgot, à 21 h. Ce bal inaugurera la nouvel salle des fêtes de l'école, magnifiquement décorée à cette occasion. Les portes seront ouvertes à 20 h. 30.

Le comité désirant que cette fête retrouve l'éclat des bals d'antan, a engagé le fameux « Merry-Jazz », dirigé par M. Jean Glorieux. D'autre part de très belles production seront exécuté par la Section féminine de danses rythmiques de la Fédération. Pour les Turgotines, un concours de coiffes, doté d'une jolie tombola, assurera le succès de cette soirée familiale (tenue de soirée facultative). Un buffet froid sera organisé par l'Amicale, à des prix très raisonnables.

LA MANIFESTATION DU 11 NOVEMBRE A L'EXCELSIOR

Ce matin, à 11 h., manifestation annuelle au monument au morts de la grande famille de l'Excelsior. Le comité, entouré de toutes les sections actives et supporters, se rendra au monument place à l'entrée au Stade Amédée Prouvost, pour se recueillir et déposer une gerbe de fleurs.

Rendez-vous de toutes les sections, à 10 h. 45, en face du Café du Stade.

Lavez vos lainages avec «Blanco-Complet»

A LA SECTION ARTISTIQUE JULES GUESDE

Aujourd'hui 11 novembre, cette jeune section prête son concours au concert de gala organisé par la Section des Combattants Républicains d'Armentières. Un programme choisi et varié comprenant : chant lyrique, de genre, comique, fantaisiste, sketch, chœurs, comédie, opérette, y sera interprété.

Le concert que l'Amicale organise dimanche prochain, dans la salle des fêtes de la rue Jean Macé s'annonce sous d'heureux auspices. Les amateurs de beaux spectacles et les nombreux amis de ces deux sociétés se donneront rendez-ous le 14, à 15 h. et ne seront pas déçus.

APRÈS L'INCENDIE

LES ÉTABLISSEMENTS LERUSTE informent leur nombreuse et fidèle clientèle qu'ils la feront profiter de superbes occasions d'articles légèrement dépréciés par suite de l'incendie et qu'ils feront des prix dérisoires pendant cette huitaine. Grande vente à toute offre acceptable. Visitez au **61, rue Saint-Jacques, 61** - Ne pas confondre. — **VOIR QUELQUES PRIX EN QUATRIEME PAGE.**

Sociétés et Comités

TROMPETTES « LES DÉVOUÉS ». — Répétition générale ce jeudi à 10 h. 30. Nouveaux morceaux à l'étude ; tous à 8 h. 45 au pupitre. Préparation de la fête.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES St-MICHEL et Ste -BERNADETTE. — Pour la constitution de son Arbre de Noël le Comité prie les habitants de ces quartiers ainsi que les industriels et commerçants de vouloir bien l'aider en remettant à ses collecteurs munis d'une liste officielle, leur obole et dons en nature qui seront distribués aux 210 foyers groupant 1.300 enfants. Permanence Café Degeyter, dimanche 14, de 10 h. 30 à mid. Adhésions et primes de naissance. Réunion du Comité même jour à 9 heures.

Lavez vos lainages avec «Blanco-Complet»

FRATERNELLE DES FACTEURS. — Assemblée générale dimanche 14, à 15 h. 30 au siège, 32, rue Jeanne d'Arc. Ordre du jour : Appel ; Lecture des procès-verbaux ; paiement des indemnités ; Caisse chirurgicale (apporter les carnets) ; questions diverses.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion dimanche à 15 h. 30, au siège, 8, rue du Grand Chemin. Cotisations ; paiement des allocations mensuelles, aux quarantenaires et cinquantenaires.

F. N. ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Rassemblement de la section à 9 h. 30, boulevard Gambetta. Des billets de tombola seront remis aux participants.

Au lieu de Savon en Paillettes

Pour vos beaux lainages et votre fine lingerie, employez donc le « BLANCO-COMPLET », la merveilleuse poudre de savon oxygénée. Il suffit de presser légèrement vos pièces dans la mousse de savon et d'oxygène que produit abondamment « BLANCO-COMPLET », et aussitôt les taches, les impuretés, les odeurs et traces de transpiration disparaissent. Les objets ainsi lavés conservent indéfiniment toute leur souplesse et toute leur beauté.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Pas de répétition vendredi.

GRANDE FANFARE. — Vendredi, répétition générale à 20 heures.

EQUIPE PICHON (Musiciens). — Dimanche 14 à 10 h., réunion chez M. Georges Liagre, rue de l'Alma. Inscription pour le banquet du samedi 20.

AMICALE DES ANC. ARTILLEURS. — Manifestation du Souvenir Français. Rassemblement à 9 h. 30 au Monument aux morts, boulevard Gambetta. Après la manifestation, la Société se rendra sur la tombe du fils de leur Président d'Honneur M. Julien Porisse, mort pour la France, pour y déposer des fleurs.

COMITÉ DES FÊTES DE L'EPEULE. — Concours de chanteurs amateurs au crochet doté de 300 fr. de prix en espèces. Les concurrents désirant y participer sont priés de se faire inscrire au 58, rue de l'Epeule. — Bal le 14, à 20 h., salle de l'Ecole, rue de l'Industrie.

JARDINS POPULAIRES. — A l'occasion de la Fête de l'Armistice, la permanence 3 bis, rue du Château, sera reportée au vendredi 12.

Lavez vos lainages avec «Blanco-Complet»

SOCIÉTÉS SPORTIVES

GYMNASTIQUE. — Fédération des Sociétés de gymnastique de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et leurs cantons. — Assemblée générale annuelle dimanche 14, à 10 h. 30, 72, rue de la Gare à Roubaix. A l'ordre du jour : Situation financière ; Rapport moral du Président ; renouvellement partiel du Bureau ; élaboration du programme des concours de la saison d'hiver 1937-38. Les sociétés qui désireraient s'affilier à la Fédération sont invitées à se faire représenter à cette réunion.

PÊCHE. — **Union des Pêcheurs**, 244, rue de l'Alma. — Dimanche 14, départ à 5 h pour la pêche aux brochets. Inscriptions au siège jusque samedi à 14 heures.

— **Le Gardon d'Argent.** — Réunion générale mensuelle samedi 13. R.-v. au siège, à 19 h. 30. Renouvellement partiel de la Commission.

La commission rappelle que les funérailles du regretté sociétaire Vital Delmulle auront lieu ce jour, jeudi, à 15 h. R.-v. au siège, à 13 h. 45.

FOOTBALL. — **Sa**tain-**Sports.** — Dim à 8 h. 30, Parc municipal : Equipe 1A contre U.S.R. 1B R.-v. pour tous, à 8 h., vestiaire du Parc. — A 8 h. 30, match amical entre l'équipe B et l'équipe A du Foyer des Mutilés. R.-v. vestiaire du Parc à 8 h. Apporter trois photos pour la licence corporative.

TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT RUE DE L'ERMITAGE

Dans la rue de l'Ermitage vient de disparaître en partie du moins, une vieille courée qui était la propriété de l'Administration des Hospices : la cour Billaux, ainsi qu'une rangée des maisons portant les numéros 22, 24 et 26. Ces trois maisonnettes ont été rasées ainsi qu'une partie des 26 maisons de la cour Billaux. On voit sur notre cliché un aspect de ces travaux.

JEUX DIVERS

BOULES. — **Au Mogador** : Samedi 13, à 15 h., rendage de la partie Achille de l'Epeule contre Gaston du Mogador.

— **A la Pomme d'Or**, 8, rue de Bavai, samedi 13, à 15 h. Rendage de la sortie Debeurne, rue du Vert-Pré, Louis Voit, Dhesnin Emile contre Arthur Desurmont Marcel Nys, Albert Hormauf.

— Dimanche 14, Assemblée mensuelle à 17 h., partie de boules : Les jeunes contre les vieux ; à 19 h., souper aux pommes.

— **Chez Méresse**, au Bras d'Acier, 212, rue J. Guesde : Dimanche 14, à 15 h., rendage de la partie Joseph D'Hont et Paul le Paveur contre Corbisier et Méresse Raymond, du Bras d'Acier.

Lundi 15, à 15 h., rendage de la partie Albéric contre Liévin.

Samedi 13, à 19 h., Assemblée des sociétaires. Boulage des prix.

FLECHETTES. — **Chez Ansart Joseph**, 40, boulevard de Beaurepaire, rendage de la partie ; Ansart Joseph fils et Charlot le Peintre en 21 de 41 ; au pas à 7 h. samedi 13 novembre.

— **Chez Albert**, 58, rue de Mouvaux, le 14, à 17 h., rendage de la partie entre Albert Soda et Abel Dizy.

— **Chez Florimond**, 16, rue Brézin : Dimanche 14, à 16 h. 30, partie entre Louis du Ballon et Florimond.

Lavez vos soieries avec « Blanco-Complet »

ÉTAT CIVIL

Naissances : Claude Leclercq, boulevard de Fourmies, 237, appartement 8 ; Claude Gilme, rue de la Perche, 27, impasse du Sud 2 ; Anne-Marie Thieffry, de Mons-en-Barœul (N.), née boulevard de Cambrai, 60 ; Albertine Vicogne, rue de France, 123 ; André Boin, rue des Grapperies, 4 ; Francis Politte, boulevard de Belfort, 61 ; Josiane Vanartselaer, rue du Grand Chemik, 121 ; Bernadette Senez, rue du Luxembourg, 170, cité St-Louis, 11 ; Claude Delahaye, rue Isabeau de Roubaix, 15 ; Eliane Desmettre, rue Bell, 21 ; Florent Adriaens, boulevard de Paris, 39 ; Michel Wagnon, rue Philippeville, 14, né boulevard de Cambrai, 60.

Décès. — Désiré Delmulle, 63 ans, rue du Duc, cour Deronne, 2 ; Marie Coucke, épouse Amblard, 79 ans, rue Jean Bart, 9 ; Séraphin Vancauwenberghe, 77 ans, rue de France, 105 ; Eugénie Bovyn, 82 ans, rue des Fondeurs, 9, cour St-Maurice, 1 ; Edouard Steenput, 81 ans, rue de Blanchemaille, 160 ; Achille Waroquier, 36 ans, rue Rubens, 14 ; Nicole Vanoverberghe, 4 ans, 7 mois, rue du Marquisat, 2 bis ; Mathilde Morelle, Vve Lanères, 85 ans, boulevard de la République, 8 ; Adèle Fassin, Vve Vandenberghe, 68 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Joséphine Losfeld, Vve Vergin, 94 ans, rue Henri Carrette, 50.

Lavez vos lainages avec «Blanco-Complet»

WATTRELOS

LA FÊTE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de la signature de l'Armistice.

Pharmacien de service : M. Vitrant, 29, rue Pierre-Catteau.

Basket-Ball : Amicale de la Baillerie, à 10 h., terrain de la Houzarde, équipe de Clowns contre les Jeunes.

Fraternelle des Combattants : à 9 h. 30, cortège avec participation des sociétés patriotiques de la ville.

A 10 h., obit en l'Eglise St-Maclou. A l'issue de la cérémonie, pèlerinage au monument aux morts de la grande guerre et dépôt de fleurs.

A 13 h. 30, banquet au siège, 15, Grand Place.

Combattants Républicains : à 13 h., rendez-vous au siège, 64, rue de Roubaix pour le banquet.

A. C. Belges : Réunion au local à 9 h. 30 pour participer à la fête de l'Armistice. Après la cérémonie au cimetière, réception au local. Vins d'honneur.

A LA SECTION DE TIR DE L'AMICALE LAIQUE DU CRÉTINIER

Une belle cérémonie s'est déroulée au Foyer de l'Amicale pouur la remise des diplômes, prix et breloques décernés aux tireurs de la section, primés au concours des écoles de France et au Championnat de l'Amicale.

M. Lemahieu présidait, entouré de M. Houvenagel, directeur de l'école ; MM. J. Hulstaert et G. Vandenbrouck, président et vice-président de la section de tir ; MM. C. Léon et Eeghers, trésorier et secrétaire de l'Amicale, ainsi que les Commissaires : MM A. Debaudringhien, F. Delhaye, A. Duchez, H. Vanasse et A. Vanderstegre etc... et plus de 50 membres de la section de tir.

Après l'ouverture de la séance par M. R. Lemahieu, et une allocution de M. Houvenagel qui rappelle le gros travail effectué en faveur de la section de tir par MM. Hulstaert et Vandebrouck et les magnifiques résultats après un an d'existence active de la section, M. J. Hulstaert aidé de M. G. Vandebrouck effectue la remise des prix aux tireurs classés en soulignant leurs belles performances : Championnat de l'Amicale adultes : J. Hulstaert ; juniors : A. Declercq ; minimes : A. Delfosse, puis les tireurs classés dans le championnat des écoles de France avec Roger Debaudringhien, A. Delfosse, etc... ou l'Amicale s'est classée 85e sur 222 concurrentes en catégorie minimes et 50e sur 108 écoles avec moins d'un an de préparation.

Des breloques furent remises à MM. J. Hulstaert, A. Declercq, A. Delfosse et G. Vandebrouck pour récompenser leur beau classement et le dévouement apporté à la section et après une tombola pour les tireurs non classés, on trinqua à la prospérité de la section.

— Dimanche prochain au stand de 10 h. à 12 h., entraînement habituel. Il reste encore quelques prix non distribués. Les bénéficiaires sont priés de les retirer au Stand jusqu'au 21 courant, date à laquelle les prix resteront la propriété de l'Amicale.

Amicales Laïques du Laboureur. — Le Comité s'est réuni et s'est d'abord préoccupé de l'organisation du bal annuel qui aura lieu le Samedi 11 Décembre.

Le congrès cantonal tenant cette année ses assises dans notre salle de fêtes, le 14 Novembre, à 10 h., des dispositions ont été prises pour la réception des congressistes.

Le comité adresse un pressant appel aux amicalistes pour qu'ils assistent à ce congrès. La question si intéressante de l'organisation des loisirs en fera l'objet principal.

Paiement des Secours. — On paiera, 1 bis rue Jean-Jaurès, vendredi 12 novembre, de 9 à 11 h., les allocations d'assistance aux vieillards, infirmes, incurables, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel.

Depuis près de 20 ans des milliers de personnes préparent leur boisson de ménage avec l'AUTO-BRASSEUR et cela pour le plus grand bien de leur santé et de leur bourse. Imitez-les ! Exigez le paquet jaune orange portant le mot « Autobrasseur ». En vente partout
Autobrasseur-Lens
292

Fléchettes. — Dimanche 14, chez Georges Dewaele, 176, rue de la Baillerie à 16 h. 30, partie en 21/41 entre le grand Jules, le chauffeur de la Baillerie et le petit Auguste d'Herseaux.

Jardins Ouvriers. — La S. H. et des J. O. F. donnera une leçon de jardinage samedi 13 courant à 17 h. 30, salle du Café Tourquennois, 76, rue du Tilleul sous la présidence de M. Graux, secrétaire régional de Tourcoing. Tombola gratuite à l'issue de la réunion. Distribution gratuite de graines. Paiement des cotisations. Entrée libre. Les dames sont invitées.

Amicales des Fileś, rue de Tourcoing. — Réunion mensuelle dimanche 14, à 9 h. 30, à l'école. Ordre du jour : bal de l'Amicale ; Jeux divers ; Congrès du Secteur.

Amicale de la Baillerie. — Dimanche 14 novembre réunion générale, à 15 h., salle de l'école. Un tournoi de cartes et de ping-pong seront organisés. Des jeux seront réservés pour les jeunes. Paiement des cotisations ; Mutualité.

Club d'Entr'aide « Les Clowns ». — Première assemblée générale, samedi 13, à 18 h., au siège, 6, rue de la Boutillerie. Les membres prendront connaissance des statuts de la Société et devront s'y soumettre dès le dimanche 14 novembre. Des insignes seront remis à chaque membre cotisant, au prix de 4 fr. et seront obligatoires. Au cours de la réunion, des jeux au profit de la Caisse seront organisés entre les membres.

Statistique agricole. — Les fermiers sont avisés qu'ils doivent remettre au Bureau militaire, secrétariat, 1er guichet, les questionnaires relatifs à la statistique agricole pour le 12 Novembre dernier délai.

Aux Enfants de la Lyre. — Ce Jeudi 11 réunion de la délégation au local à 9 h. 30, pour assister aux diverses cérémonies de l'armistice.

Ebouage. — Le service de l'ébouage ne fonctionnera pas ce jour, la tournée se fera Lundi 15.

Association pour la défense des vieux travailleurs. — Le jeu de 421 qui devait avoir lieu Café Lambrecht, les 13, 14 et 15 Novembre au profit de l'Association est reportée aux 27 et 28 courant. Les sociétaires qui détiennent encore des carnets sont priés de les rapporter au siège pour le 26 au plus tard.

Mutuelle Wattrelosienne. — Vendredi 12, à 20 h., réunion mensuelle du conseil d'administration, questions importantes.

Amis du jardin et de la basse-cour familiale. — Dimanche 14 Novembre, à 15 h., salle Deltour, réunion générale à laquelle sont invités les sociétaires et leur famille. Causerie de M. Desurmont, suivie de la distribution des prix du concours de jardins du 3 Juillet.

Les adhésions à la fête de famille du 11 Décembre seront reçues. Une tombola sera réservée aux dames et une tombola de rosiers et oignons à fleurs pour les sociétaires.

Fédération des Amicales Laïques. — Le bureau rappelle aux membres du Comité et aux amicalistes Wattrelosiens que le Congrès intercantonal de l'Union aura lieu dimanche prochain 14 Novembre à 9 h. 45, dans la salle de l'Ecole du Laboureur, rue Carnot à Wattrelos (Arrêt tram B, pont de l'Espierre) sous la présidence de M. Charlier, inspecteur primaire et de M. A. Dhondt, adjoint au Maire vice-président de la Caisse des Ecoles de Wattrelos.

L'ordre du jour est le suivant :

L'organisation des loisirs dans une démocratie ;

Les rapports de l'Education Nationale et de l'éducation humaine.

Le bureau de F. A. L. W. compte sur la présence de nombreux délégués et amicalistes à ce congrès.

Sporting-Club Wattrelosien. — Samedi à 20 h., salle des fêtes du Centre, rue Jean-Jaurès, aura lieu le grand bal fleuri. La Commission qui n'a rien négligé pour donner à cette fête son cachet habituel espère qu'une nombreuse assistance amie du vieux club Wattrelosien assistera à ce bal. L'entrée est fixée à 2 fr. et chaque carte de participation à 1 fr. donne droit à la tombola gratuite qui sera tirée après la fête.

Jeu de boules. — Dimanche 14 chez Desmullier rue Jean-Jaurès, partie de boules Vieux contre les Jeunes. Réunion à 15 h. 30 pour les prix. Inscriptions pour le souper jusque samedi.

Jeu de boules. — Samedi, à 14 h. 30, chez M. E. Bagein, 32, rue du Crétinier, partie de boules, homme contre hommes, Paul Castelain, du Progrès, contre Albéric du Phare.

Football. — A. C. Crétinier (1 A) bat Excelsior, de Mouvaux, par 13 buts à 0. — Sur le terrain de la rue Saint-Vincent-de-Paul, les Amicalistes, devant une nombreuse galerie, ont très nettement disposé de l'Excelsior de Mouvaux. D'un bout à l'autre de la partie, les « Vert et Blanc » imposèrent leur jeu. Mais le cran des visiteurs ne pouvait suffire à compenser leur infériorité technique.

Wattrelos de son côté, s'ingénia à construire un football agréable et y réussit bien souvent. L'équipe doit être félicitée en bloc pour sa bonne exibition.

Piquet. — Chez Marcel Desbarbieux, 40, rue Neuve, samedi, dimanche et lundi, concours de piquet 3 tours pour 15 fr. Mises 2 francs.

Jeu de 421 et 221. — Les 11, 13 et 14 Novembre, jeu de 421 et 221 du Comité des fêtes du St-Liévin. 500 fr. de prix en espèces chez H. Foulon, P. Castelain, P. Gydé, A. Béranger, G. Debrouwère, A. Lepers, R. Cocquelle, M. Delchambre, G. Dufour et L. Castelyn. 4 mises pour 1 fr. et 10 pour 2 fr. Rebattage dimanche 14 à 20 h. chez M. Delchambre, 19, rue Wallon.

Aux Amis Réunis de Ma Campagne. — Dimanche à 14 h. 15, tournoi intersociétaires : équipes Lecroart contre Ledoux ; à 15 h. 30, équipes Lecroart-Carette.

Jeu de Piquet. — Chez Vossart, 83, rue Négrier, samedi 13 à 18 h. 30, rendage de la partie entre le petit Georges de chez Codron et Maurice de chez Vossart.

Jeu de boules. — Dimanche 14, chez Desmullier, rue Jean-Jaurès, partie les Vieux contre les Jeunes. Réunion à 15 h. 30, pour les prix, inscriptions pour le souper jusque samedi.

Etat Civil. — Naissances : Roger Wittebolle, rue Alfred Delecourt, 98 ; Colette Crepin, Beaulieu, 4 ; Marthe Balazas, cité Amédée Prouvost, 152.

Décès : Colette Nys, veuve Verquin, 86 ans, rue de Leers, 213 ; Albert Glorieux, 19 ans, rentreur, rue de l'Hôpital, cour Lombaert, 4.

Lavez vos lainages avec «Blanco-Complet»

CROIX

LE 40me ANNIVERSAIRE DE LA CHORALE SAINTE-CÉCILE

La Chorale Sainte-Cécile fête ce mois-ci son quarantième anniversaire, à cette occasion, elle fera bénir son nouveau drapeau, dimanche prochain à 10 h. en l'église St-Martin.

Fondée en 1897, elle a pour président d'honneur, M. Plat Vernier ; pour président actif, M. Clovis Dewas ; vice-président, M. Henri Cassette ; chef, M. Fernand Cuvelier ; secrétaire, M. V. Gobin ; trésorier, M. G. Sébille.

ALCAZAR. — 3 DE LA MARINE et LA RUE SANS NOM avec Constant REMY.

Le faux malade. — M. Beaudroit, commissaire de police a dressé un procès-verbal pour escroquerie à la pitié publique à un roubaisien Emile Mahieu, 46 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier. Cet individu était vraiment à plaindre... Il ne pouvait pas mettre le pied sur le territoire de Croix, sans ressentir des maladies, sans être soudainement pris de faiblesses. Et les témoins de ses indispositions — car il y avait toujours des passants au moment où il s'affaissait sur le trottoir ou la chaussée, — le prenaient tellement en pitié, qu'ils lui venaient généreusement et substantiellement en aide.

Ces jours derniers, il était tombé malade, boulevard Zola, puis rue de l'Espérance. M. Beaudroit, commissaire de police finit par avoir la certitude que ces maux étaient imaginaires et il fit emmener le roubaisien, subitement guéri, au poste de police.

Jeu de boules. — Dimanche 14, à 15 h. au Petit Riche, rendage de la partie Ch. Lesaffre, du Moviart, contre Clotaire du Petit Riche.

Etat Civil. — Naissances. — Serge Coppieters, rue des Ogiers 177, rue de la Limite S, Salembier 1 ; Yves Lepetit, avenue de Flandre, 36 ; Jean-Marie Bugenne (rue des Giers, 177) rue Henri Carette 50.

FAMILIA
Jeudi 11 Novembre, Matinée et Soirée
LES HOMMES OUBLIÉS
UN SOIR DE BOMBE avec LARQUEY

WASQUEHAL

Amicale mixte du Capreau. — A l'issue de la réunion qui s'est tenue samedi dernier, le bureau de l'Amicale Turgot est composé comme suit : président d'honneur, M. Collines, directeur de l'école ; président actif, M. Eloi Vandeportaele ; vice-présidents, MM Moïse Leconte et Dendoncker ; secrétaire général, M. Eyerick ; secrétaire adjoint, M. Vansaughel ; trésorier général, M. Eugène Lefebvre ; trésorier adjoint, M. Vandamme.

Pour la Clique scolaire, le bureau est ainsi formé : directeur M. Maurice Derache ; secrétaire, L. Verpoort ; trésorier, Coppens.

Section de tir : directeur, M. Derache fils ; secrétaire Emile Leveugle ; trésorier Lefebvre.

Section de gymnastique : directeur M. Agache Eloi ; secrétaire Vandamme ; trésorier Eyrick.

Section lyrique, directeur, M. Vreulz ; secrétaire régisseur, Dewourcelle ; trésorier Macquet.

Secours aux chômeurs. — Le pointage du jeudi n'aura pas lieu aujourd'hui. Paiement des secours, samedi 13 à 9 h. à la salle rue Jean Macé pour le Centre et à 14 h. à la salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau.

Pharmacien de garde. — Ce jeudi 11 novembre, M. Wasselin, rue de la Vendée.

Harmonie La Jeune France. — La répétition de vendredi 12 novembre est annulée.

Union Sportive. — Ce jeudi 11, rendez-vous pour les dirigeants, joueurs et supporters à 10 h. 45 à l'intersection des rues Sadi Carnot et de Flers pour prendre part au cortège et à la manifestation du Souvenir.

A l'Espérance. — Vendredi 12, répétition au local rue Jean Macé. Pupilles à 18 h. 30, adultes à 20 heures.

Lavez vos soieries avec « Blanco-Complet »

FLERS

Coin de terre du Breucq. — Dimanche 14 novembre, à 15 h. 30, en la salle des fêtes du Breucq, sera donnée la fête de famille organisée à l'occasion de la remise des récompenses aux lauréats du concours de J. O. 1937. La partie artistique a été confiée à la troupe Dallenne qui interprétera deux comédies et une opérette « Au déclin du printemps », avec le concours de l'orchestre de l'Hippodrome de Roubaix. Au cours de cette manifestation un paquet de semences sera distribué gratuitement à chaque sociétaire muni de la carte 1938. Les nouvelles adhésions seront reçues à l'entrée de la salle. De plus, à l'issue de la séance une tombola sera tirée entre les membres possesseurs du bulletin spécial de la société qu'on peut se procurer au siège et chez les membres du comité au prix de un franc.